

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

Conseil d'établissement de l'école
D'Youville-Lambert



2022-2023

MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE du conseil d'établissement de l'école D'Youville-Lambert

Bonjour,

Conformément à l'article aux articles 82 et 110.4 de la Loi, ce rapport a pour but de dresser le bilan des principales activités et réalisations du conseil d'établissement de l'école D'Youville-Lambert en y présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités. Nous y retrouvons donc les faits saillants de nos rencontres, les sujets abordés en lien avec le vécu de notre école et les orientations qui se dessinent pour les prochaines années.

L'école primaire D'Youville-Lambert est une école située au cœur de la ville de Saint-Joseph. La ville de Saint-Joseph-de-Beauce est reconnue pour la qualité de vie exceptionnelle qu'elle offre à ses résidents. Le site historique constitue l'attrait majeur de la ville. Cet ensemble institutionnel est l'un des plus importants au Québec, par sa taille et par l'intéressante harmonie des formes et des styles architecturaux qu'on y retrouve. Il comprend cinq bâtiments tous construits par des architectes reconnus. La ville de Saint-Joseph-de-Beauce est également la première municipalité de la région à se doter d'un parc industriel.

Bien implantée depuis les années 1990, l'école D'Youville-Lambert accueille les élèves des niveaux préscolaire et primaire provenant principalement des municipalités de Saint-Joseph-de-Beauce et de St-Joseph des Érables. Tous les services de l'école sont déployés dans les deux pavillons : d'Youville pour les élèves de Passe-Partout jusqu'à la 3e année et Lambert pour les élèves de 4e à 6e année ainsi que les élèves en adaptation scolaire qui proviennent d'une grande partie du territoire de la commission scolaire. En 2022-2023, cette clientèle se répartit comme suit : 50 élèves au programme Passe-Partout, 58 élèves au préscolaire, 148 élèves au 1er cycle, 135 élèves au deuxième cycle, 136 élèves au troisième cycle et 20 élèves en classe ressource.

Outre l'assemblée générale annuelle de septembre, le conseil d'établissement s'est réuni à 5 reprises cette année en présentiel. Enfin un retour à la normale. Notons que l'implication des membres du conseil d'établissement à ces diverses réunions s'est avérée très positive et constructive. L'engagement de tous fait que notre école est un milieu de vie dynamique et motivant pour les élèves. Il est important de préciser que toutes les décisions ont été prises dans l'intérêt des élèves. Les membres du conseil d'établissement se sont engagés avec un grand dévouement et avec la préoccupation de remplir leur mandat le mieux possible.

De façon plus détaillée, voici les sujets qui ont été abordés au cours de nos rencontres de la dernière année :

- Prendre connaissance des divers programmes offerts aux élèves ;
- Approuver le projet éducatif et le plan d'action ;
- Réviser la situation financière et adopter le budget initial 2022-2023 ;
- Approuver l'encadrement budgétaire des contributions pour les frais exigés aux parents ;

- Approuver les règles de conduite et les mesures de sécurité (école et service de garde) ;
- Approuver les règles de régie du service de garde ;
- Approuver les sorties et les différentes activités éducatives de l'établissement scolaire et du service de garde ;
- Approuver la répartition des matières de l'école ;
- Approuver le plan de lutte et les documents en lien avec la prévention de la violence et adopter la reddition de compte du plan de lutte ;
- Consulter sur les critères de la direction d'établissement, de l'acte d'établissement, sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant, sur la Politique des allocations des ressources 2022-2023 ;
- Être informé sur plusieurs sujets reliés au fonctionnement de l'école (normes et modalités, organisation scolaire, etc.).

Plusieurs activités stimulantes ont été vécues dans notre école en lien avec notre projet éducatif et notre plan d'action afin de motiver et de faire cheminer les élèves de tous les niveaux (midis sportifs, activités culturelles ou scientifiques à l'école, activités ou sorties sportives ou plein air pour développer les saines habitudes de vie et le sentiment d'appartenance, journée sportive, semaine de lecture, célébrations pour le soutien au comportement positif et etc...

Les prochains mois nous réservent d'autres défis. Pour les années à venir, d'autres décisions devront être prises, et ce, pour le bien-être de l'ensemble de nos élèves. Encore cette année, nous allons continuer d'investir afin d'embellir notre école. Beaucoup d'amélioration a été apporté depuis 6 ans et les élèves manifestent souvent leur reconnaissance. Ils ont un beau milieu de vie et ils sont contents.

Le milieu de l'éducation étant continuellement à la recherche de ce qu'il y a de mieux pour nos enfants, les rencontres du conseil d'établissement demeurent un lieu privilégié pour s'informer, échanger, recevoir de l'information, apporter des suggestions et prendre des décisions sur la vie de notre école. Bref, la participation des membres est essentielle, afin d'aider le personnel à réaliser la mission éducative d'instruire, de socialiser et de qualifier nos enfants dans un milieu de vie agréable.

Merci grandement à tous les membres!

Amélie Létourneau, présidente du conseil d'établissement

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement.....	5
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	5
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	6
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	6
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	7
2.3 Résultats obtenus.....	12

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Lessard, Claudie (2 ans)	Parent
Turcotte-Guay Vanessa (1 an)	Vice-présidente
Lizotte Sandra (2ans)	Parent
Paré, Frédéric (1 an)	Parent
Vachon, Anick (2ans)	Parent
Caron Sonia (2 ans)	Parent
Létourneau, Amélie	Présidente
Roy Mélanie M.	Représentante du personnel enseignant
Grenier-Gagné Sabrina	Représentante du personnel enseignant
Guilbault, Julie	Représentante du personnel enseignant
Bizier, Karine	Représentante du personnel enseignant
Poulin, Claudia	Représentante du service de garde
Gilbert, Josée	Membre de la communauté
Veilleux, Nathalie	Représentante du personnel de soutien
Martel, Carolle	Directrice de l'école

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (mois-année)	Actions réalisées	Commentaires
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif	28 novembre 2022	Information	Adopté en 2019. Explication du projet éducatif et du plan d'action et informer les membres de la capsule sur le projet éducatif.
Consultation au plan d'action 2023-2024	01 mai 2023	Information générale	Suivi des travaux du futur projet éducatif 2023-2024 Discussion autour des enjeux.
Adoption des règles de régie interne	24 octobre 2022	Adopté	Discussion autour des règles de régie interne du conseil d'établissement.
	19 juin 2023	Approuvé	Règles de régie interne du service de garde 2023-2024.
Évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2022-2023	01 mai 2023	Approuvé	Rapport fait par la direction sur ce qui a été fait au cours de l'année. Reddition de compte du plan de lutte à la violence et à l'intimidation 23-24 et rappel de la capsule sur le plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2023-2024	27 février 2023	Adoption	La direction expose la révision du plan de lutte contre l'intimidation et la violence.
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité	27 février 2023	Approuvé	Présentation du document du soutien au comportement positif. Présentation des règles de conduite.
Approbation des contributions financières exigées pour les cahiers d'exercices	24 octobre 2022	Approuvé	A été approuvé en juin 2022.
	27 février 2023	Approuvé	Explication de la direction de l'augmentation du coût des frais.
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	24 octobre 2022	Approuvé	Respecte les coûts du Principe d'encadrement relatif pour les contributions financières exigées aux parents 2022-2023.
	19 juin 2023	Information	Factures des frais chargés aux parents. Les coûts seront approuvés en octobre 2023.
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	19 juin 2023	Approuvé	Liste des fournitures scolaires 23-24 et rappel de la capsule sur les frais scolaires.
Adoption des règles de fonctionnement du service de garde	24 octobre 2023	Information	Modification aux coûts
	19 juin 2023	Adoption	Règles de régie interne du service de garde 2023-2024.

		Adoption	Programme éducatif du service de garde 2023-2024.
Consultation sur la modification de l'acte d'établissement	27 février 2023	Consultation	Acte d'établissement 2023-2024.
Consultation sur les critères de sélection de la direction	27 février 2023	Consultation	Document transmis au service des ressources humaines en février 2023.
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	27 février 2023	Consultation	Plan triennal de répartition et de destination et des immeubles 2023-2026
	27 février 2023	Approbation	Politique d'encadrement des élèves (services complémentaires).
Transmission de documents à l'intention des parents	Septembre 2022	Information	Code de vie des écoles (règles de vie et mesures de sécurité) / information sur la loi 56 en lien avec la violence et l'intimidation/ règle de régie du service de garde/normes et modalités
	24 octobre 2022	Information	Feuillets sur l'éducation à la sexualité
	27 février 2023	Information	Dépliant de plan concernant la violence, l'intimidation et le harcèlement Carte postale « Petit rappel » pour la formation obligatoire des membres du conseil d'établissement

Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	01 mai 2023	Approuvé	Normes et modalités 23-24
	28 novembre 2022	Approuvé	Entrée progressive à la maternelle 23-24
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique	24 octobre 2022	Approbation	Choix des manuels scolaires et du matériel didactique 22-23.
	19 juin 2023	Information	Choix des manuels scolaires, et du matériel didactique 2023-2024.
Consultation sur les modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant (ex : éducation à la sexualité)	24 octobre 2022	Approuvé	Planification éducation à la sexualité 22-23
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex : éducation à la sexualité, COSP)	24 octobre 2022	Approuvé	Planification d'éducation à la sexualité 22-23
		Information	Feuillets remis aux parents
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	27 février 2023	Approuvé	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	24 octobre 2022	Approuvé	Présentation de la programmation du réveillon de Noël
	28 novembre 2022	Approuvé	
	19 juin 2023	Approuvé	
Consultation des parents	01 mai 2023	Consultation	Consultation pour le choix du photographe scolaire pour 23-24. Ce sera Manon Rousseau.

Consultation obligatoire des élèves	Tout au long de l'année scolaire	Consultation	Les activités étudiantes. Conseil des élèves se réunissait tous les jours 2.
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation de services extrascolaires		N/A	Activités offertes par l'école comme le théâtre et la danse.
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	01 mai 2023	Information	Choix de photographe Manon Rousseau

Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	N/A	Information	Entente municipale. Locations à des tiers et explication en lien avec l'entente de la Ville de Saint-Georges et le CSSBE pour les 20 prochaines années.
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	N/A	N/A	N/A
Adoption du budget annuel de l'établissement	19 juin 2023	Adoption	Budget initial 23-24.
Autres activités réalisées			
Consultation sur la politique d'allocation des ressources dans le cadre du budget 2023-2024 du CSSBE (DG 10)	24 octobre 2022	Consultation	Informers les membres de la capsule du processus budgétaire dans un centre de services scolaire.
Consultation sur la règle relative à la répartition des services éducatifs et à l'inscription des élèves dans les écoles (EG-06)	27 février 2023	Information	Critère d'inscription des élèves : EG-06 Règle relative à la répartition de services éducatifs et à l'inscription des élèves dans les écoles 2022-2023.
Consultation sur la représentation des membres au conseil d'établissement	27 février 2023	Consultation	

2.3 Résultats obtenus

Projet éducatif de l'école – bilan de l'année 2022-2023	
Objectifs visés	État de progrès
1. D'ici 2022, augmenter le taux de réussite des élèves à risque ou en difficultés d'apprentissage en mathématique.	○ Non atteint
2. D'ici 2022, offrir des activités étudiantes diversifiées et assurer un lieu de vie sain et sécuritaire pour toute la clientèle de l'école.	○ Atteint
3. D'ici 2022, favoriser la collaboration en mettant en place des conditions gagnantes.	○ Atteint

Objectif 1 : D'ici 2022, augmenter le taux de réussite des élèves à risque ou en difficultés d'apprentissage en mathématique.

Ensemble, nous avons mis en place ces moyens

- *Revoir la progression des apprentissages et les échelons de compétence de la maternelle à la 6^e année.*
- *Accompagnement en mathématique, par cycle : la numération, la fraction, structures additives/multiplicatives (sens des opérations)*

Les impacts observés :

En 2022-2023, nous avons continué de prioriser des concepts de la progression des apprentissages (PDA) pour chaque niveau, une collaboration entre collègues. Cela a permis une plus grande concertation entre les enseignantes et une uniformisation des concepts vus à chaque niveau). Cela nous a permis également d'être vigilants vis-à-vis du matériel utilisé et nous assurer de sa conformité avec la PDA.

Pour ce qui est de l'accompagnement au niveau des notions mathématiques identifiées comme étant plus difficiles, des rencontres ont eu lieu pour chaque niveau avec diverses thématiques. Une conseillère pédagogique a accompagné chaque équipe dans sa réflexion. Cela a permis de mettre en place divers moyens d'apprentissages permettant de rejoindre chaque élève dans sa façon d'apprendre (écoute, manipulation, dessin, etc.). Il n'y a pas eu de rencontre pour le préscolaire. Étant donné que les enseignantes commencent le programme PREST, il serait

intéressant qu'elle puisse rencontrer la conseillère pédagogique pour travailler en prémices de ce qui a été établi au primaire.

L'accent a été mis sur la compréhension et non l'apprentissage technique. Dans la plupart des classes des routines mathématiques ont été mises en place pour favoriser la compréhension de la numération qui est un enjeu à tous les niveaux. Il est aussi ressorti qu'il était important d'harmoniser la façon de travailler en résoudre. En ce sens, une réflexion sera entamée pour mettre en place une façon de faire en résoudre qui s'adapterait à tous les niveaux et la mise en place de lexique mathématique évolutif.

Nous souhaitons l'harmonisation de nos pratiques éducatives. Le chantier sur l'évaluation avait précisément ce but. Une accompagnatrice des équipes collaboratives (ADEC) ainsi qu'une conseillère pédagogique accompagnent le personnel pour l'évaluation, mais aussi pour d'autres projets pédagogiques. L'an prochain, notre ADEC sera de retour et deux autres ADEC se joindront à elle. Les nouvelles ADEC seront à D'Youville et ce toujours dans le but d'unifier les deux bâtiments. Nous dressons ci-dessous une liste de pratiques éducatives que nous retrouvons dans notre école, mais à vitesse variable selon les classes :

- ✚ 4 dimensions de lecture (comprendre, interpréter, réagir et apprécier) ;
- ✚ Ateliers d'écriture ;
- ✚ Enseignement par la littérature jeunesse ;
- ✚ Modelage des comportements attendus (soutien au comportement positif) ;
- ✚ Portrait de classe ;
- ✚ Manipulation mathématique ;
- ✚ Causeries mathématiques ;
- ✚ Groupes de besoins (RAI), ortho intégrée ;
- ✚ Co-enseignement ;
- ✚ Enseignement magistral ;
- ✚ Rencontre par degré pour favoriser la pratique collaborative ;
- ✚ Rencontre sur des périodes communes fixées à l'horaire ;
- ✚ Évaluations avec les cibles ;
- ✚ L'évaluation au service de l'apprentissage ;
- ✚ La robotique ;
- ✚ L'enseignement en nature.

Dans les suivis des comités d'étape, et même lors de la préparation des plans d'intervention, le discours pédagogique a changé dans les dernières années. Un souci d'avoir une ligne directrice et de collaborer est de plus en plus présent. Une minorité utilise la notion d'autonomie professionnelle pour travailler de façon plus individuelle.

Maintenant, on précise davantage les difficultés des élèves. Par exemple, on va dire que l'élève a de la difficulté en français pour le décodage, la compréhension est plus difficile, pour cerner l'information importante dans les phrases plus longues ou plus complexes, les inférences sont un défi, il a peu ou pas d'idées en écriture, etc. En mathématiques, on nomme la difficulté de compréhension du vocabulaire mathématique, du concept du nombre, la numération, la valeur de position des nombres, etc. Cela facilite la mise en place de moyens plus précis pour intervenir sur la difficulté et du même coup, permettre de faire évoluer l'élève davantage. Dans les deux cas,

la mise en place de flexibilité, adaptation et modification se fait de façon réfléchie et toujours de concert avec l'orthopédagogue. La planification est maintenant bien implantée dans ce domaine.

Objectif 2 : D'ici 2022, offrir des activités étudiantes diversifiées et assurer un lieu de vie sain et sécuritaire pour toute la clientèle de l'école.

Ensemble, nous avons mis en place ces moyens

- *Offrir des activités diversifiées pendant l'année scolaire 2022-2023.*
- *Invitation d'une personnalité culturelle dans le cadre de la culture à l'école.*
 - *Poursuivre la mise en place du soutien au comportement positif de Steve Bissonnette.*
 - *Offrir une sortie culturelle par classe par année.*
- *Programme de la culture à l'école : les Amants de la scène, l'aquarium de Québec.*
 - *Activités de robotique*
 - *Programme Iniski à la maternelle*

Les impacts observés :

En cette année 2022-2023, nous sommes revenues à la normale et nous avons pu vivre de belles activités tout au long de l'année. Elles ont été vécues en contexte hors COVID. Les journées et les semaines thématiques sont appréciées des élèves. Elles favorisent la motivation. Elles stimulent les élèves différemment, les approches sont diversifiées et cela crée un engouement chez les élèves. Il y a des impacts sur l'engagement et le sentiment d'appartenance. Ces activités permettent de sortir du contexte de classe habituel et permettent de développer des habiletés diverses chez nos élèves. Les trois dernières années de pandémie ont été difficiles pour la participation à nos activités parascolaires. Les restrictions sanitaires ne permettaient pas d'exploiter le plein potentiel des activités, ce qui rendait le taux de participation très faible. Tout le personnel a tenté d'offrir des activités, mais le résultat n'était pas à la hauteur de ce que l'on offre habituellement.

Par contre, dès la rentrée scolaire 2022-2023, un retour à la normale a été observé. À l'école d'Youville-Lambert nous avons offert :

- ✚ Cross-Country automne 2022 ;
- ✚ Cours de cheerleading en collaboration avec l'école de danse MOVE à automne 2022 et à l'hiver 2023 ;
- ✚ Spectacle de musique décembre 2022 et juin 2023 ;
- ✚ Football printemps 2023 en collaboration avec l'école secondaire Veilleux ;
- ✚ Mini-volley ;
- ✚ Basket-ball ;
- ✚ Concours Jeunes Solistes (145 élèves de notre école ont participé) ;
- ✚ Cours de dessin ;
- ✚ Cours de théâtre à l'automne 2022 et à l'hiver 2023 ;
- ✚ La venue d'un artiste, monsieur Joseph Rondeau dans le cadre de la culture à l'école.

On constate que la que nous offrons une belle diversité d'activités parascolaires. Nous touchons aux côtés artistiques et sportifs. Par contre, la majorité des activités s'adressent aux élèves du 2^e et 3^e cycle qui sont à Lambert. Nous devrions développer des activités pour les plus jeunes également. Les activités qui touchent le côté sportif ne sont pas du tout disponibles pour les élèves de D'Youville. Il faudrait le développer.

Par le biais du soutien au comportement positif, nous modélisons les attentes des comportements attendus et nous célébrons nos réussites (récompense de classe et trois moments récompenses école). Aussi, nous modélisons les comportements socio émotionnels par le biais d'interventions comportementales positives afin que les élèves apprennent à gérer de réels problèmes au quotidien avec la plate-forme Moozoom.ca. La plateforme est utilisée par l'école Lambert uniquement en 2022-2023, mais il serait intéressant d'étendre son utilisation à D'Youville également. Nous poursuivrons également la valorisation des interactions sociales de qualité. Nous tentons d'offrir différentes occasions aux enfants de participer à la vie scolaire et d'offrir aux élèves de s'engager dans des projets signifiants. Le système de soutien au comportement positif valorise les bons comportements et cela est très intéressant. Il pousse les élèves à se dépasser. Les élèves sont contents et fiers de recevoir des trophées. Fait intéressant, il permet de garder un lien avec les spécialistes de l'école, car ils sont partie prenante dans le processus de remise de trophée. Cette année, nous n'avons pas remarqué de désintérêt au niveau du 3^e cycle comme l'an passé. Il faudra donc valider si ce désintérêt était uniquement en lien avec la cohorte et non avec le fait que les élèves sont plus vieux et embarquent moins dans la collecte des trophées.

En terminant, ce système fait en sorte que les élèves développent le désir de bien agir. Ils peuvent suivre visuellement leur progression sur le tableau de leur classe, ce qui est stimulant pour eux. Ils ont toujours hâte à l'activité récompense de classe et cela permet de « souder » davantage le groupe. Il y a une plus grande concertation entre les divers intervenants, car tous adaptent leurs interventions en lien avec la gestion des comportements. Évidemment, la collaboration et la compréhension commune du système sont essentielles au bon fonctionnement.

Nous constatons clairement, à l'école D'Youville-Lambert, des relations saines entre le personnel et avec les élèves. Ces rapports sont empreints de civisme, ce qui est une force de notre école selon les sondages par nos élèves (la relation élève/personnel).

Objectif 3 : D'ici 2022, favoriser la collaboration en mettant en place des conditions gagnantes.

Ensemble, nous avons mis en place ces moyens

- *Poursuite de la planification d'une plage de temps de concertation en lien avec la réponse à l'intervention (RAI).*
 - *Poursuite de la CAP en évaluation*
- *Tous les titulaires utilisent un outil de communication en octobre et en mars afin d'informer les parents du développement social de leur enfant.*
 - *Diffusion de l'info-parent une fois par mois.*

Les impacts observés :

Le fait de planifier une période de concertation pour chaque niveau permet d'avoir des interventions soutenues pour répondre aux besoins des élèves. Elles permettent également d'arrimer nos interventions avec l'orthopédagogue et les TES et ainsi assurer un meilleur suivi des élèves en difficulté. L'accompagnement TES a été inclus dans nos rencontres et cela a permis d'avoir une meilleure vue d'ensemble de nos interventions. Des cibles d'interventions ont été clairement établies pour chaque niveau et l'organisation du service d'orthopédagogie a été pensée en fonction de ces cibles en déterminant nos élèves des niveaux 2 et 3. Ainsi, nous avons constaté un meilleur engagement chez nos élèves. Les rencontres RAI sont maintenant bien ancrées dans les équipes niveaux pour le primaire. Il reste encore maintenant à les mettre en place pour le préscolaire.

Également, l'équipe de la direction travaille en étroite collaboration avec la psychologue, l'équipe des professionnels et une conseillère pédagogique pour soutenir l'équipe-école au niveau pédagogique (chantier sur l'évaluation). Elle sollicite au besoin les professionnels suite aux rencontres de comité afin de bien coordonner l'accompagnement ou les services. Lors des rencontres collectives des enseignants, un point à l'ordre du jour est prévu parfois sur le partage pédagogique (formations, lectures, projets, etc.). Des structures collaboratives sont mises en place dans notre milieu où la participation de chacun est sollicitée. Du temps de concertation est également reconnu dans la tâche des orthopédagogues. À plus d'une reprise dans l'année, des rencontres de partage avec libération sont prévues pour discuter de pédagogie afin d'harmoniser nos attentes et ainsi faciliter les transitions des élèves à risque ou rencontrant des difficultés. Dans les dernières années, il y a eu de gros chantiers : passage difficile en mathématique de la 4^e à la 5^e année et RAI. Depuis deux ans, le principal chantier porte sur l'évaluation. Le style de gestion

est davantage participatif. C'est la responsabilité de tous de s'impliquer dans la vie de l'école par le biais des comités.

Dans les dernières années, l'implantation du SCP (soutien au comportement positif) a permis de développer un langage commun pour nos interventions auprès des élèves. Ce fonctionnement a permis de bien comprendre les besoins affectifs des enfants et de mettre l'accent sur l'importance du lien avec les intervenants et ainsi rendre les enfants plus disposés émotionnellement à l'apprentissage. L'enseignement explicite des comportements attendus a permis d'outiller nos élèves. Les célébrations (classes et école) sont mises de l'avant pour encourager les élèves à bien se comporter afin d'offrir un milieu plus propice aux apprentissages. L'approche bienveillante préconisée permet également de développer la compétence socio-émotionnelle des élèves et de créer un lien significatif. Deux éducatrices spécialisées « école » (une pour D'Youville et une pour Lambert) sont mandatées pour faire un suivi efficace des situations conflictuelles. Elles travaillent en étroite collaboration avec les directions.

L'outil de communication pour informer les parents sur le développement social de leur enfant est très utile. Il a permis aux parents de connaître le développement de leur enfant au plan social en plus du développement académique. Toutefois, malgré ce système, certains enseignants vont plus loin et informent les parents hebdomadairement.

La diffusion de l'info-parents est assurément à conserver, car il y a des impacts positifs. En effet, nous remarquons une plus grande participation des élèves aux activités. Cette année, cet outil de communication a permis de tenir informés nos parents des développements de toutes les activités scolaires, académique et social, et aussi, toutes les dates importantes à retenir. Les parents ont vraiment apprécié puisque cela permettait à ceux-ci une meilleure planification familiale.

En conclusion, merci à tout le personnel de l'école pour leur engagement quotidien. Le fait que nous sommes une équipe très soudée nous a permis de passer à travers tous les défis qui nous ont été présentés depuis la COVID.

Merci aux parents, qui quotidiennement, ont toujours collaboré avec l'école. Merci de nous faire confiance, car cela est très important et sécurisant pour nous tous.

L'équipe-école D'Youville-Lambert